



Access42

RAPPORT D'AUDIT D'ACCESSIBILITE COUR DES COMPTES

07/06/2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
Contexte	3
Échantillon	4
Environnement de test (base de référence)	5
Environnement de test – ordinateur	5
Environnement de test – mobile	5
Accessibilité des pages auditées	5
Conformité RGAA 4 du site	5
Impacts utilisateurs	8
Note sur le relevé des non-conformités	8
Avis	8
Priorisation des réparations	8
Obligations d’affichage	9
Mention sur la page d’accueil	9
Déclaration d’accessibilité	9
Schéma pluriannuel de mise en accessibilité	9

Introduction

Contexte

Ce rapport accompagne le relevé d'audit effectué sur le site « Cour des comptes ». La méthodologie d'audit employée repose sur le référentiel français RGAA 4, consultable à l'adresse suivante : <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/methode/criteres>. L'audit a été réalisé au moyen de l'utilisation de navigateurs Web et d'outils spécialisés. Des tests de restitution ont également été effectués conformément à la base de référence définie par le RGAA 4.



Échantillon

L'audit a porté sur un échantillon de 17 pages pour le niveau double A (AA) :

Échantillon		
Page	Titre	Url
P01	Accueil	https://www.ccomptes.fr/fr
P02	Contact	https://www.ccomptes.fr/fr/contact/formulaire_de_contact
P03	Mention légales	https://www.ccomptes.fr/fr/mentions-legales
P04	Accessibilité	https://www.ccomptes.fr/fr/laccessibilite-de-ccomptesfr
P05	Plan du site	https://www.ccomptes.fr/fr/plan-du-site
P06	Résultats de la recherche pour « rapport public annuel »	https://www.ccomptes.fr/fr/recherche?search=Rapport+public+annuel&sort_by=search_api_relevance&items_per_page=10
P07	Choisissez l'institution que vous souhaitez contacter	https://www.ccomptes.fr/fr/choisissez-linstitution-que-vous-souhaitez-contacter
P08	Agenda	https://www.ccomptes.fr/fr/agenda
P09	Organisation	https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/organisation
P10	Fonctionnement	https://www.ccomptes.fr/fr/nous-decouvrir/fonctionnement
P11	Nous rejoindre dans les CRTC	https://www.ccomptes.fr/fr/nous-rejoindre/dans-les-crtc
P12	Patrimoine, visite virtuelle	https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/patrimoine/le-palais-cambon
P13	Dictionnaire historique, généalogique et biographique (1807-1947)	https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/biographies-magistrats
P14	CRC PACA	https://www.ccomptes.fr/fr/crc-provence-alpes-cote-dazur
P15	Cour des comptes "Rôle et activités"	https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/role-et-activites
P16	Publication, rapport public annuel	https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2021
P17	CRC Île-de-France - Champ de compétence	https://www.ccomptes.fr/fr/crc-ile-de-france/champ-de-competence

Environnement de test (base de référence)

Quelques critères RGAA, notamment ceux de la thématique JavaScript, incluent des tests de restitution à effectuer sur des technologies d'assistance associées à des navigateurs et des systèmes d'exploitation. Pour qu'un dispositif HTML / WAI-ARIA ou son alternative soit considéré comme compatible avec l'accessibilité, il faut qu'il soit pleinement fonctionnel, en termes de restitution et de fonctionnalités sur certaines combinaisons. Vous trouverez une explication détaillée de cet [environnement de tests dans le document du RGAA 4](#). Nous détaillons ci-dessous la base de référence utilisée pour réaliser les tests de restitution des composants du site.

Environnement de test – ordinateur

Technologie d'assistance	Navigateur
NVDA 2020.4	Firefox 89
JAWS 2020	Firefox 89
VoiceOver (macOS 11.4)	Safari 14.1

Environnement de test – mobile

Système d'exploitation	Technologie d'assistance	Navigateur
Android natif 10.0	TalkBack (dernière version)	Chrome 91.0

Accessibilité des pages auditées

Le site présente un niveau général d'accessibilité moyen.
Le niveau global de conformité relevé atteint 63,95 % de conformité sur l'ensemble des pages auditées, avec 64,18 % de conformité au niveau simple A (A) et 63,16 % de conformité au niveau double A (AA).

Conformité RGAA 4 du site

Tableau de résultats

Résultats de l'audit		
	C	NC
A	64,18%	35,82%
AA	63,95%	36,05%
AAA	-	-
Le niveau AA est le niveau légal		
Conformité pour chaque niveau		
	C	NC
A	64,18%	35,82%
AA	63,16%	36,84%
AAA	-	-

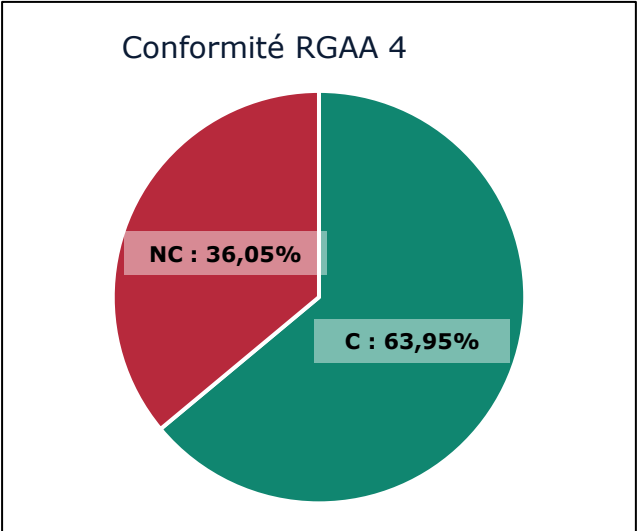
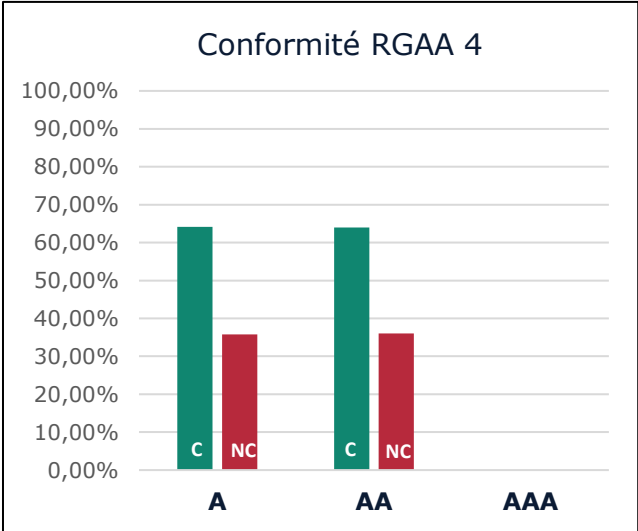
Note sur le calcul de conformité :

La conformité globale est calculée de la manière suivante :

$$C / (C+NC)$$

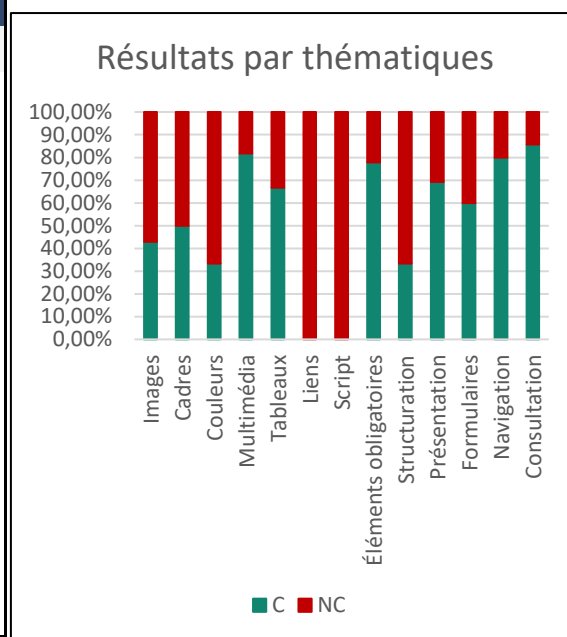
"C" est le nombre de critères conformes.
"NC" le nombre de critères non conformes.
La **référence légale** est constituée par le **niveau AA** du tableau "résultats de l'audit" (taux de conformité de l'échantillon).
Le tableau "Conformité pour chaque niveau" est donné à titre indicatif, il ne peut pas constituer la base de la déclaration d'accessibilité.

Graphiques



Résultats par thématiques

Résultats par thématiques		
Thématiques	C	NC
Images	42,86%	57,14%
Cadres	50,00%	50,00%
Couleurs	33,33%	66,67%
Multimédia	81,82%	18,18%
Tableaux	66,67%	33,33%
Liens	0,00%	100,00%
Script	0,00%	100,00%
Éléments obligatoires	77,78%	22,22%
Structuration	33,33%	66,67%
Présentation	69,23%	30,77%
Formulaires	60,00%	40,00%
Navigation	80,00%	20,00%
Consultation	85,71%	14,29%



Moyennes par page

Résultats par page		C	NC	NA	% C
P01	Accueil	36	12	65	75,00%
P02	Contact	52	5	49	91,23%
P03	Mention légales	43	1	72	97,73%
P04	Accessibilité	34	3	81	91,89%
P05	Plan du site	35	0	83	100,00%
P06	Résultats de la recherche pour « rapport public annuel »	46	7	54	86,79%
P07	Choisissez l'institution que vous souhaitez contacter	38	2	74	95,00%
P08	Agenda	43	5	66	89,58%
P09	Organisation	39	0	79	100,00%
P10	Fonctionnement	40	5	66	88,89%
P11	Nous rejoindre dans les CRTC	39	6	72	86,67%
P12	Patrimoine, visite virtuelle	39	3	74	92,86%
P13	Dictionnaire historique, généalogique et biographique (1807-1947)	37	3	74	92,50%
P14	CRC PACA	37	5	75	88,10%
P15	Cour des comptes "Rôle et activités"	40	3	74	93,02%
P16	Publication, rapport public annuel	42	17	50	71,19%
P17	CRC Île-de-France - Champ de compétence	36	2	79	94,74%
P18		-	-	-	-
P19		-	-	-	-
P20		-	-	-	-
Résultats : moyennes					
		Moyenne		90,30%	
		Meilleure page		100,00%	
		Plus mauvaise page		71,19%	

Note :

Il est normal que le taux de conformité global diffère sensiblement du taux de conformité par page. En effet, un critère NC (non conforme) sur une page rend le critère non conforme sur l'ensemble de l'échantillon.

Pour qu'un site soit conforme (100% des critères applicables sont conformes au niveau AA), il est donc nécessaire que le taux de conformité par page soit égal à 100 %.

Impacts utilisateurs

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles et celles qui naviguent au clavier. Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois difficile l'utilisation du site par ces utilisateurs.

Note sur le relevé des non-conformités

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités (tableau joint). Nous vous renvoyons donc au relevé pour prendre connaissance des autres cas.

De plus, toutes les occurrences d'une non-conformité ne sont pas listées dans le relevé. Par exemple : pour les erreurs relatives aux vidéos et aux documents bureautiques, le relevé mentionne quelques occurrences, mais ne les cite pas tous.

Toutes les erreurs relevées doivent donc être accompagnées, en phase de correction, d'une vérification attentive afin de détecter toutes les occurrences d'une non-conformité sur chaque page.

Avis

Le site a un niveau d'accessibilité moyen. Le site intègre de bonnes pratiques d'accessibilité de manière générale, mais certains contenus ou composants restent inaccessibles à une partie des utilisateurs. Leur correction ne devrait pas représenter de difficulté technique majeure.

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- Les scripts et l'utilisation de l'API ARIA ;
- La gestion de la prise de focus ;
- Les formulaires ;
- Les contrastes de couleur ;
- Les documents bureautiques.

Ce sont donc ces points qui devront nécessiter une attention toute particulière et qui demanderont le plus d'efforts.

Priorisation des réparations

Vous pouvez prioriser les corrections à effectuer selon 3 axes.

- **Selon les fonctionnalités et contenus essentiels du site** : si votre site a pour vocation de donner accès à un compte utilisateur, il est impératif pour vos visiteurs de pouvoir réaliser prioritairement cette action sans entrave, quels que soient les critères du RGAA impactés.
- **Selon les niveaux de conformité**. Le RGAA applique les 3 niveaux de conformité des WCAG 2 : simple A (A), double A (AA) et triple A (AAA). En plus de ces niveaux qui donnent en soi une indication de priorisation, vous pouvez vous appuyer sur la liste des 50 critères de niveau 1 (niveau inférieur au niveau simple A), qui représentent le premier niveau d'accessibilité du label e-accessible.
- **Selon la facilité d'implémentation** : certaines corrections sont extrêmement simples et donc très peu coûteuses à mettre en œuvre rapidement. Il peut être motivant pour les équipes techniques de les mettre en situation de succès dans la prise en compte de l'accessibilité en leur donnant en priorité des corrections simples à mettre en œuvre. La progression est alors rapide et motivante.

Il est important dans tous les cas de garder en tête que les corrections doivent permettre un meilleur accès aux personnes potentiellement exclues en raison des non-conformités relevées.

Obligations d'affichage

Nous rappelons ici les obligations d'affichage définies par le [décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019](#)¹ relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne.

Le défaut de publication est passible d'une sanction financière de 20 000 € par publications, par site et par an.

Des dates limites sont définies en fonction de certains critères.

Si le site est sous la responsabilité d'un service public :

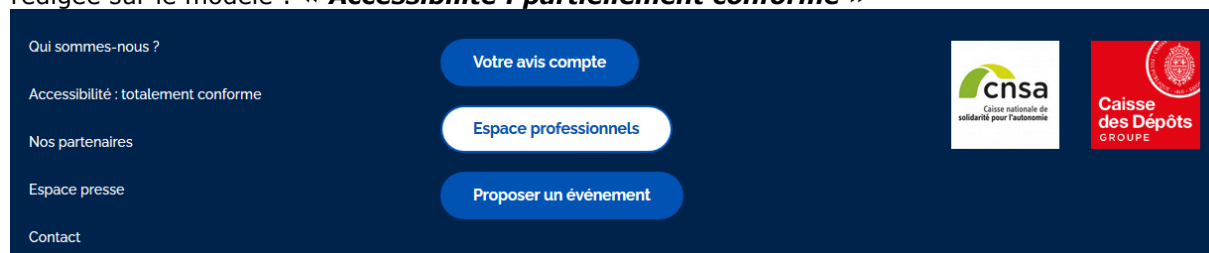
- la date limite de publication est le 23 septembre 2020 si le site a été publié avant le 23 septembre 2018 ;
- ces obligations sont applicables immédiatement si le site a été publié après le 23 septembre 2018.

Si le site est sous la responsabilité d'une entreprise du secteur privé :

- la date limite de publication est le 1er octobre 2020 si le site a été publié avant le 1^{er} octobre 2019 ;
- ces obligations sont applicables immédiatement si le site a été publié après le 1^{er} octobre 2019.

Mention sur la page d'accueil

Sur la page d'accueil au moins, vous êtes tenu d'afficher ce niveau. Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité. Elle doit être rédigée sur le modèle : « **Accessibilité : partiellement conforme** »



Le site [monparcourshandicap.gouv.fr](#) par exemple, affiche cette mention dans son pied de page, en faisant un lien vers sa déclaration d'accessibilité.

Déclaration d'accessibilité

Vous êtes tenu de publier une déclaration d'accessibilité. [Le RGAA 4 vous en fournit un modèle et le détail](#)² et le présent rapport dispose de toutes les informations nécessaires pour la remplir.

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Vous devez également mettre en place un schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans annuels de mise en application de ce schéma. [Le RGAA 4 en définit les contours et les éléments à détailler](#)³. Ces documents doivent être accessibles depuis les déclarations d'accessibilité des sites.

À titre d'exemple, consultez le [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de la région Île-de-France et son plan annuel](#)⁴.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038811937&categorieLien=id>

² [https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#d%C3%A9claration-daccessibil%C3%A9](https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#d%C3%A9claration-daccessibilit%C3%A9)

³ <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#sch%C3%A9ma-pluriannuel-de-mise-en-accessibilit%C3%A9>

⁴ <https://www.iledefrance.fr/accessibilite#anchor-aside-1> voir la section « Publications »